



CLASSIQUES
GARNIER

FERRARI (Barbara), SARI (Simone), « *Vie des Trois Maries* de Jean Drouyn », in COLOMBO TIMELLI (Maria), FERRARI (Barbara) (dir.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (suite). Récits brefs et autres genres (XIII^e-XVI^e siècle)*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15796-0.p.0445](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15796-0.p.0445)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

VIE DES TROIS MARIES
DE JEAN DROUYN

(Barbara Ferrari et Simone Sari)

(A) la prose [Barbara Ferrari]

– **auteur** : Jean Drouyn/Drouin/Droyn (Amiens, 1478 ? – après 1512)

– **dédicataire** : non mentionné

– **commanditaire** : Antoine Rigaud, seigneur de la Roche et de Doissin (mort après 1523), et son épouse Anne

– **datation** : avant le 8 mai 1505 (cf. Épilogue)

– **manuscrits** : la *Vie des Trois Maries* en prose n'est transmise que par des imprimés. *Editio princeps* :

Lyon, Claude Nourry, 4 avril 1511 [Sevilla, B. Cap. y Colomb., 1-1-19] Helwi Blom ayant établi que Claude Nourry utilisait le nouveau style du calendrier depuis 1501, c'est la date de 1511 qu'il faut retenir pour cette édition (H. Blom, « Le profil du Prince : tendances et évolutions dans la production imprimée de Claude Nourry », in *Du Calendrier des bergers au Pantagruel. L'atelier Nourry à Lyon au début du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2024, p. 19-56, p. 27, note 9).

titre : *La Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs maris* [bois] (page de titre, f. a1r)

incipit : « Qui veult trouver le droit chemin/ De son salut, il fault apprendre/ Ce livr<e, e>t de cueur enclin/ L'incorp<orer> et bien entendre » (f. a1v).

explicit : « Oultreplus je vous supplie et à voz enfans aussi, que vous soiez tousjours depriant la sainte Trinité de paradis qu'elle me envoie mes necessitez affin que je puisse acquerir la vie eternelle qui est le royaume des cieulx, auquel nous vueille conduire cestuy qui a souffert mort et passion en l'arbre de la croix pour racheter nature humaine » (f. n8v).

colophon : « Cy finist la Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs maris et de leurs enfans. Imprimee a Lyon sur le Rosne par Claude Nourry le .iiij. jour d'avril. L'an de grace mil.v.c. et .xi. » (f. n8v).

colophon de la table : « Cy finist la table du livre intitulé la Vie des Trois Maries, le [sic] n'avoit jamais esté imprimé jusques à l'an mil.v.c. et .xi. » (f. o4r).

In-4 ; car. gothiques ; bâtarde ; 108 f. non chiffrés (sign. a-n⁸, o⁴), précédés et suivis d'un feuillet blanc ; 41 longues lignes par page. Titre rouge et noir. Presque tous les chapitres sont introduits par un titre en retrait, une vignette (parfois il s'agit de bois passe-partout répétés plusieurs fois) et une initiale décorée de motifs végétaux (4 ou 5 UR).

Sur la page de titre, un grand bois gravé dessiné par Guillaume Leroy représente la Sainte Parenté : sainte Anne, ses maris, ses filles, leurs maris et leurs enfants ; des banderoles indiquent les noms de tous les saints personnages. Au verso, bois de l'*Érudit dans son cabinet de travail* souvent employé par Nourry.

Cet exemplaire a appartenu au célèbre bibliophile Hernàn Colon qui, selon ses habitudes, a noté sur le verso de la dernière page le prix, le lieu et la date de l'acquisition : « *Este libro costo .45. quartos en Turin a .14. de enero de 1531, y el ducado de oro vale 312 quartos* ».

J. BABELON 1913, *La Bibliothèque française de Fernand Colomb*, Paris, Honoré Champion, n. 252

USTC, 13285 (le lien à la version numérisée renvoie erronément à l'édition de Jean Bruges décrite ci-dessous, n. 1) ; Baudrier, XII, p. 109-110 ; von Gültlingen, I, n. 41 ; FVB, 30892 ; Bechtel 2010, V-268

– organisation du texte

Dans le passage du vers à la prose, le titre *Histoire des Trois Maries*, qui se lit avec quelques variantes dans les manuscrits de la source, devient

Vie des Trois Maries (de leur mere, de leurs enfans et de leurs maris), selon la formulation typique des récits hagiographiques.

La mise en prose est divisée en 197 chapitres de longueur variable : d'une demi page pour les plus courts, à deux/trois pages pour les plus développés ; seul le chapitre 44, consacré à l'enfance de Jésus, dépasse les huit pages. Le texte est précédé de deux huitains d'octosyllabes et du poème latin *De Genealogia Trium Mariarum*. Les chapitres 1 et 2 contiennent, respectivement : *Le prologue de religieuse personne frere Jean Venette* (qui synthétise les deux prologues du poème source) et *Le prologue de maistre Jehan Drouyn* ; en plus des renseignements sur les deux auteurs donnés dans les titres, ces pièces liminaires offrent quelques informations sur les commanditaires : « ung mien amy » (premier prologue), « Anthoyne Rigaud seigneur de la Roche et de Doyssin et madame Anne sa femme, affin que une sienne fille nommee Englentine y peust comprendre quelque chose utile et proffitable a son ame » (prologue de J. Drouyn, cf. *infra*). Dans le prologue de Jean de Venette, il est intéressant de remarquer le changement du public visé : si dans le poème le Carme s'adressait « À cuers gentilz qui sans doubtaunce/ Ont grant plaisir et grant vaillance/ En grans histoires et en gestes » (BnF, fr. 24311, f. 2r), le prosateur semble plutôt faire appel à la dévotion des fidèles : « S'il plaist aussi aux lecteurs et auditeurs de ceste mienne oeuvre ilz priront pour moy en lisant la matiere » (f. a2r).

Prologues :

Qui veult trouver le droit chemin/ De son salut, il fault apprendre/ Ce livr<e>, e<t> de cuer enclin/ L'incorp<orer> et bien entendre,/ Car doct<rine> y pourra comprendre,/ Pour soy reg<ir> et gouverner;/ À son salut ch<as>cun doit tendre,/ Servir Dieu, c'est vivre et regner./ Icy verrez des Trois Maries/ Les croniques tres amplement,/ Avec leurs gestes et leurs vies/ Et de leur mort finalement,/ De leurs enfans pareillement/ Et des maris comme ay compris./ Or y lisez, car/ De bien faire nul n'est repris (f. a1v).

Anna solet dici tres concepisse Marias/ Quas genuere viri Ioachin, Cleophas Salomeque/ Has duxere viri Ioseph, Alpheus et Zebedeus./ Prima parit Christum, secunda Iacobum minorem et Ioseph iustum/ Peperit cum Symone Iudam./ Tertia maiorem Iacobum, volucremque Johannem.

Le prologue de religieuse personne frere Jehan Venette de l'ordre de Nostre Dame des Carmes, natif du pays de Picardie vers Compiengne de une petite ville nommee Venette, dont il portoit le surnom, le<qu>el compose ce livre en rime françoise. Chapitre pre<mi>er

Moy estant à Paris en nostre couvent des Carmes, u<ng> mien amy vint à moy et me dist en ceste maniere : « Amy, considerant que vous estes rendu

en ce beau couvent des Carmes en <ces>te ville de Paris, je vous prie qu'il vous plaise de faire qu<el>que chose agreable à Dieu et à sa mere, et prouffitable à vostre ame, car vous avez l'entendement et la science de ce faire : c'est que vous faciez l'hystoire et la vie des Trois Maries lesquelles furent fille<s> de sainte Anne ». Quant je entendis la matiere, je luy accorday sa requeste en priant à Dieu qu'il me voulsist donner grace de bien faire ceste oeuvre. Lors je me prins à translater de divers livres, et puis je mis tout en rime le mieulx que je peuz sans y riens mettre sinon pure verité, car en mon commencement je pretens me fonder sur la sainte Bible affin que on puist sçavoir et congnoistre de quelle generation et ligné furent les Trois Maries. Après je parleray selon leurs vies et de leurs enfans, en tant qu'il touche à la vie d'icelles et à ma matiere, et traicteray jusques à leurs mors, avec aucuns miracles par elles faitz après leurs trespas. Pour ce je prie à tous en general qu'il leur plaise me pardonner se je erre en aulcun passage, et qu'il leur plaise de le corriger et amender, et certes il [*sic*] me feront plaisir. S'il plaist aussi aux lecteurs et auditeurs de ceste mienne oeuvre, ilz priront pour moy en lisant la matiere, laquelle j'ay icy congregee et assemblee en cestuy livre; et je ne leur demande aultre payement, car certes j'ay eu grant peine et travail avant que je aye fait fin à l'oeuvre (f. a1v-a2r).

Le prologue de maistre Jehan Drouyn bachelier és loix et en decret, natif aussi de Picardie en la ville et cité d'Amiens, lequel a translaté ce livre de rime en prose. Chapitre .ii.

Au moy de may que Rea a vestu sa verde robe et que Flora decore les arbres, plantes, prez et arbusteaulx, et que ses oysillons du boys se resjouissent chantant à gorge desployee, je me mis à cheminer par le long de une lande tres plaisante plaine de toutes fleurs delicates à veoir et odoriferantes à sentir. En mon chemin je estoye plain de petites fantasies, et pour eviter soussi me arrestay aux chantz desdictz oysillons en regardant les fleurs coulourees de diverses couleurs, tellement que je demouray comme ung homme ravy sans plus cheminer. Et moy estant en telle fantasie, vint à moy ung gentil homme natif du Daulphiné nommé Anthoine Rigaud seigneur de la Roche et de Doysin, lequel, à cause que de long temps me congnoissoit, il me int<er>roga de mon affaire; et après que je euz long temps parlé à luy, il me requist, af<fin> que je evitasse oysiveté, que je luy fisse la translation de ung livre nommé *La vie des <Trois Maries>*, lequel ung venerable religieux de l'ordre de Nostre Dame des Carmes avoi<t c>ompilé en rethorique françoise. Et quant je congneu que ledict seigneur avoit devotio<n> és Trois Maries, je luy octroyé et luy promis de ce faire, car par avant m'en avoi<t r>equis madame Anne sa femme, affin que une sienne fille nommee Engentine y peust comprendre quelque chose utile et proffitable à son ame. *Quia anima est preferenda quibuscumque rebus. C. de sacrosan. Eccle. l. sancimus .§. pe.* Considerant que l'ame est preferee devant toutes choses, et affin qu'elle puist prendre pature celeste, j'ay fait ceste translation selon la capacité de mon entendement. Et en ce faisant j'ay adjousté

plusieurs choses necessaires audit livre, lesquelles j'ay prins és livres latins, par quoy je supplye à ung chachun, congnoissant mes fautes, qu'il leur plaise me pardonner et les corriger benignement. Or donc, mon tres honoré seigneur, je vous prie, arrestez vous à lire ce livre, car comme il est escript au .xiiii. chapitre de *Ecclesiastique* : « L'homme est bien eueux qui se arreste à l'estude de sapience ». Car sur tous les dons de grace que Dieu fait à l'homme, le don de sapience est le plus digne, parfait et delectable. C'est le don qui fait les roys, princes et seigneurs dominer et qui les eslieve en haultz honneurs, et par ceste sapience l'homme peult estre amy de Dieu qui est le plus excellent tresor de tous les tresors. Et c'est le don que nostre Seigneur donna à Salomon, comme il est escript au .iii. chapitre du tiers livre des *Roys*. Et pour ce dit saint Gregoire au .ii. livre de ses *Morales* que la Sainte Escripiture est comme ung mirouer où on voit sa face, auquel on congnoist les taches et macules du visaige et pareillement on y congnoist les beaultés de la face qui decorent l'homme. Aussi en lisant les livres on congnoist à quelle fin sont venus les bons et les mauvais, et ce nous peut inciter à laisser noz vices et à bien faire et à craindre et aymer Dieu. Pour ce, mon seigneur : *A certo propter incertum non est recedendum. ff. de iurisd. om. iudi. l. si idem. §. si mutue*, il ne fault pas laisser la chose certaine pour l'incertaine. Pour ce mieulx il nous vouldroit mourir que pecher mortellement : *Aliquis debet magis velle mori quam peccare ff. qua me causa .l. isti quidem §. pe*. Et pour ce dit Seneque : « *Nulla vite fides est* », il n'y a point de fiance en ceste vie mortelle. Puis dit le poete : « *Vita brevis velut umbra levis* », la vie est briefve comme l'ombre qui est de petite duree et puis vient le [sic] mort qui tout paye, comme dit Accursius : « *Mors omnia solvit* ». *Insti. in glo. in prin.* Mais nonobstant je croy qu'il n'est nul qui soit ignorant de son salut, *Aliquis non presumit immemor sue salutis C. ad .l. repe. l. fi.* Priant aux Trois Maries, à leur mere, à leurs enfans et à leurs maris dont je fay mention en ce livre qu'ilz soyent noz intercesseurs vers le filz de la tressacree Vierge Marie, tellement que nous puissions vivre après la mort la [sic] royaume de paradis, auquel nous vueille conduire le Pere, le Filz et le Saint Esperit. *Amen* (f. a2r-v).

Épilogue :

Comment le translateur rend grace à Dieu et aux Trois Maries de ce qu'il a eu espasse de tant vivre qu'i a poursuyvy cestuy livre jusques à la fin. Chapitre .cxvii.

Eternel roy, souverain Dieu regnant en Trinité, qui as creé le ciel et la terre et as esté conçu au ventre virginal de la tressacree Vierge Marie, et as receu mort et passion en l'arbre de la croix, et es ressuscité au tiers jour et monté és cieulx seant à la dextre de ton pere, et qui dois venir jugier les mors et les vifz, je te rendz grace à ceste heure qu'il t'a pleu me donner espasse de translater ce livre de rime en prose, laquelle chose je n'ay pas fait par arrogance, ne en voullant corriger la rime ne dire qu'elle ne soit bonne ; mais l'ay fait affin que les pouvres gens imbeciles et rudes d'entendement le entendent mieulx, et à la requeste de ung mien amy. Et achevé ma translation par ung jeudy matin

.viii. jour du moys de may mil .v. cens et cinq. O glorieuse Vierge Marie, mere de Dieu, advocate de gendre humain, qui as conceu le redempteur du monde sans maculer nullement ton digne et precieulx corps virginal, tu estois vierge devant l'enfantement et vierge à l'enfantement et vierge après l'enfantement. Je te mercy de ce que tu as imploré et prié ton doulx filz qu'il m'a donné espace et vie tant que j'ay parfait cestuy livre, auquel est declaree ta sainte et digne vie et de [*sic*] ton glorieux trespasement. O tres dignes et sacrees seurs, c'est assavoir toy Marie Jacobee et Salomee, qui avez porté si nobles enfans, pareillement je vous mercye de ce que vous avez procuré ma saintté et vie vers vostre nepveu le vray fruct de vie, et que j'ay poursuivy mon oeuvre jusques à la fin, et que je l'ay veu mise en impression, laquelle oeuvre est intitulee de vous trois seurs. Oultreplus je vous supplie et à voz enfans aussi, que vous soiez tousjours depriant la sainte Trinité de paradis qu'elle me envoie mes necessitez affin que je puisse acquerir la vie eternelle qui est le royaulme des cieulx, auquel nous vueille conduire cestuy qui a souffert mort et passion en l'arbre de la croix pour racheter nature humaine (f. n8v).

L'épilogue est suivi de la table, qui reprend les titres des chapitres sous une forme reduite.

La réécriture de Jean Drouyn, tout en respectant la trame de la source (voir *infra*), l'abrège considérablement : la division en deux livres est supprimée ; de nombreuses digressions, descriptions et informations sans doute considérées superflues sont éliminées. Le prosateur ajoute néanmoins quelques passages de son cru, annoncés le plus souvent par la formule « Le translateur », dont deux concernent directement la ville de Lyon : le plus bref est une invective contre les « femmes de Lyon » pour le luxe excessif de leurs vêtements et ornements (chap. 138) ; l'autre, plus important, enchâsse dans le chapitre 70 un récit sur les origines légendaires du monastère de l'Île-Barbe, dont la fondation remonterait à Longin – « natif du Lyonnais » selon Drouyn – qui aurait ramené dans sa ville natale le corps même de sainte Anne. Une autre mention des corps de sainte Anne et de saint Longin « près Lyon » figure dans un court passage ajouté à la fin du chapitre 183. Ces insertions suggèrent l'hypothèse que Jean Drouyn destinait son œuvre en premier lieu à un public lyonnais ; par ailleurs, son commanditaire, Antoine Rigaud, était seigneur de Doissin, village à une soixantaine de km de Lyon (*cf.* Ferrari 2024). De nombreux autres paragraphes sont introduits par la mention « Le translateur », mais, pour la plupart, ils figurent déjà dans la source. D'autres ajouts du prosateur (sans formule introductive)

concernent des épisodes apocryphes de la vie de la Vierge et du Christ (chap. 34 : deux sages-femmes témoignent de la virginité de Marie après son accouchement ; chap. 39 : prodiges survenus pendant la fuite en Égypte ; chap. 44 : miracles accomplis par Jésus dans son enfance). Il faut enfin signaler que la longue prière aux Trois Maries de l'évêque Pierre de Nantes pour obtenir la guérison de la goutte est reproduite fidèlement dans sa forme versifiée, quoique sur longues lignes.

(B) la source [Simone Sari]

La source de Jean Drouyn est l'*Histoire des Trois Maries*, poème en couplets d'octosyllabes (35 000 à 40 000 vers environ, selon les manuscrits), achevé en 1357 par le carme Jean de Venette (sur cet auteur voir Coville 1949, p. 355-361).

L'*Histoire des Trois Maries* est divisée en deux livres, introduits par les deux prologues de l'auteur : dans le premier il affirme avoir composé l'œuvre à l'instance d'un ami et l'avoir traduite du latin ; le second résume le contenu du poème.

Premier livre : histoire des Juifs à partir d'Abraham jusqu'à l'exile de Babylonie ; généalogie de Marie et de Jésus ; Anne et Joachim ; présentation de Marie au temple ; Annonciation et Visitation à Elisabeth. Mort de Joachim ; deux autres mariages d'Anne et naissance de deux filles, nommées Marie. Naissance de Jésus ; massacre des Innocents ; fuite en Égypte. Mariages des deux demi-sœurs de la Vierge et naissance de leurs enfants (Jacques le mineur, Joseph le juste, Simon et Jude de Marie Cléophas ; Jacques le majeur et Jean de Marie Salomé). Retour d'Égypte ; Jésus parmi les docteurs au temple. Mort de sainte Anne. Vocation des premiers apôtres ; Noces de Cana ; transfiguration de Jésus. Mort des maris des Deux Maries ; elles vont vivre chez la Vierge ; mort de Joseph. Récit resserré de la Passion ; après la Résurrection, apparitions aux apôtres et à Marie ; Ascension et descente du Saint Esprit. Actes des apôtres : prédication de Pierre ; mort de Jacques le majeur. Les Trois Maries visitent les lieux saints (en particulier le mont Carmel) ; la Vierge se prépare à son trépas.

Deuxième livre : dormition de la Vierge, résurrection et assomption. Légende et mort de Jacques le mineur ; légende de Jean l'Évangéliste. Voyage à Rome des Deux Maries, leur mort à Vérolé, dans l'actuel Latium.

Leurs corps sont retrouvés grâce à l'intervention miraculeuse de saint Jacques le majeur ; début de leur culte dans la ville italienne. Un chevalier provençal en quête de reliques obtient, comme récompense pour avoir combattu les sarrasins, les deux corps saints qu'il emporte dans le lieu dit « aux Deux Maries de la mar » (description détaillée, mais de seconde main). *L'Histoire* se termine sur des événements plus récents : la tentative échouée du roi Robert d'Anjou (1277-1343) de séparer les deux corps des femmes pour en transférer un à Marseille ; la guérison miraculeuse d'un ami de l'auteur, l'évêque Pierre de Nantes (ca 1300-1363), qui au retour du pèlerinage en Camargue fait bâtir des autels dédiés aux saintes Maries à Nantes, à Longjumeau et à Paris. Jean de Venette résume enfin brièvement les causes de la guerre contre l'Angleterre, loue de nouveau la reine Jeanne, et affirme avoir achevé son poème au mois de mai 1357.

sept manuscrits et un fragment (sigles de Coville 1949 ; références bibliographiques à la fin de cette section) :

(1) Paris, BnF, fr. 12468 (C, Gallica). Début xv^e siècle. Parchemin ; 232 f. ; 300 x 200 mm ; deux colonnes de 40 lignes ; écriture gothique courante ; copiste Pierre de la Croix (main R de l'atelier de Christine de Pizan : cf. Delsaux 2011, p. 257-258, 262-265, 271, 280, 282-284). Reliure en veau. Au f. 1r initiale très ornée et miniature du maître du livre d'Heures de Johannette de Ravenelle : Vierge Marie entre les Deux Maries (reproduction dans Sandgren 2002). Les autres illustrations prévues n'ont pas été réalisées : dans les réserves on lit parfois *yimage(z)* ou *hystoire*. Lettrines décorées.

En fin de cahier, des dessins avec des cartouches contenant les réclames : f. 8v (« qui nouble fu et »), 16v (« ly roys aussi droit a celle heure »), 24v (« et songent corps fait par noblesce que femme »), 32v (« le filx Dieu en un monuement »).

Malgré son ancienneté (1400 selon Delsaux 2011, p. 257), ce manuscrit transmet un texte souvent fautif (lacunes et erreurs paléographiques). Il ne contient pas de table des matières. Au f. 232v, note de possession partiellement grattée : « cest livre est de messire [illisible] CCCC quarante sept ». La devise « j'atans l'eure » (f. de garde postérieure) est celle de Lyonnet d'Oureville (Troyes, seconde moitié du xv^e siècle ; cf. Delsaux 2011, p. 257, n. 15) ; elle correspond aussi à la seconde partie de celle de Jean et Pierre Sala (Lyon, fin xv^e – début xvi^e siècle) : « Riens ou

cela, j'atans l'eure » (ms Genève, BPU, fr. 179 ; cf. Palumbo 2008, qui ne signale pas ce ms).

Ce manuscrit a appartenu à l'Académie protestante de Sedan (« *Bibliotheca Sedanensis* », garde antérieure recto).

incipit : « Cy commence li prologues du livre et de la sainte haulte hystoire des glorieuses Maries filles madame sainte Anne. Et de ses III maris. [...] | Un amy ay droit a Paris/ Autre nom pourte que Paris/ Qui moult me prie et ammoneste/ Q'une matiere tres honneste/ Mette en rommant a ceste fie/ Des trois dames ou moult se fie... » (f. 1r^{a-b}).

explicit : « L'an mil III C VII et cinquante/ En may que le rossignol chante/ Un pou de temps devant complie/ Fu ceste heuvre cy acomplie/ [...] / Frere Jehan dit de Veneste/ Nommé Fillous l'a ordonnee [...]. *Explicit* l'istoire des III Maries. C'est de Nostre Dame, la haute dame Vierge, mere de nostre Sire Jhesucrist, et de ses deux suers dittes Maries [*sic*] Jacobee et Marie Salomee, toutes filles de madame sainte Anne. Et aussi hystoire de sainte Anne et de tous leurs maris et leurs enfans et de leur trespas, de toutes et de touz, et de moult d'autre belles narrations touchans et appartenans a elles. Fait et acompli a Paris par un frere du Carme l'an mil III C LVII ou moys de may, priez pour luy. Amen. | *Per manum P. de Cruce* | *Qui scripsit scribat semper cum domino vivat amen* | Amen » (f. 232v^a).

(2) Paris, BnF, fr. 1531 (anc. 7581) (A, Gallica). Premier tiers du xv^e siècle. Vélin ; 223 f. ; 310 x 215 mm ; deux colonnes de 40 lignes chacune ; écriture gothique cursive d'une seule main. Au f. 1r deux miniatures : en bas de la première colonne la Sainte Parenté (au centre sainte Anne avec la Vierge et l'Enfant Jésus sur ses genoux, à sa gauche Marie Salomé avec ses fils, à sa droite Marie Jacobée et sa descendance) ; dans la marge au-dessous, une femme en prière (sans doute la commanditaire du codex), les armoiries des Bourbon ayant été ajoutées postérieurement (reproduction dans Rabel 2009, p. 127). En haut de la deuxième colonne l'auteur écrivant assis à une table.

En haut du f. 73r^a, crucifixion avec saint Jean et les Trois Maries. Au milieu du f. 131v^a, miniature : à gauche, dormition de la Vierge ; à droite, douze personnages nimbés (les apôtres ?) ; au centre, en haut, couronnement de Marie.

Réserves pour les autres miniatures. Lettres ornées en bleu et rouge. Pas de table des matières.

Ce manuscrit, comme le suivant, a appartenu à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours ; il est passé ensuite aux Bourbon (à Anne de France, femme de Pierre de Beaujeu, selon Delisle 1868, I, p. 171).

incipit : « *In nomine domini Amen*. Cy commence ly prologues du livre et de la sainte haulte hystoire des glorieuses Maries filles madame sainte Anne et des troiz maris. [...] | Un amy ay droit a Paris/ Autre nom porte que Paris/ Qui moult me prie et amonneste/ Qu'une matiere tres honneste/ Maite en rommant a ceste fie/ De troiz dames ou moult se fie ... » (f. 1^{ra-b}).

explicit : « L'an mil CCC VII et cinquante/ En may que ly rossignol chante/ Un pou de temps devant complie/ Fu ceste oeuvre toute acomplie/ [...] / Frere Jehan dit de Venette/ Nommé Fillous l'a ordonnee/ [...] / *Explicit* l'istoire des Deux [*sic*] Maries. C'est de Nostre Dame, la haulte dame Vierge, mere de nostre Sire Jhesucrist, et de ses deux suers dittes Marie Jacobee et Marie Salomee, toutes troiz filles madame sainte Anne. Et est ainsi l'istoire de sainte Anne et de touz leurs maris et leurs enfans et de leur trespas et de toutes et de tous, et moult d'autres belle<s> narracions touchans et appartenans a elles. Fait et acompli a Paris par un frere du Carme l'an mil CCC LVII ou moys de may. Priez pour lui » (f. 222^{va}).

L'explicit est suivi par une prière en latin de l'évêque Pierre de Nantes (f. 222^{va-b}) et par la copie des pardons concédés par l'évêque de Paris Foulques de Chanac (f. 222^{v^b}-223^{va}). Une annotation précise que les originaux de la lettre se trouvent dans le couvent du Carme de Paris avec une lettre semblable de l'évêque de Coutances, Louis d'Erquery.

(3) Paris, BnF, fr. 1532 (anc. 7583) (B, Gallica). Premier tiers du xv^e siècle. Vélin ; 246 f. ; 305 x 220 mm ; deux colonnes de 37 lignes chacune ; écriture gothique cursive, une seule main. Au f. 1r, même iconographie que dans le ms 2, mais la Sainte Parenté et la représentation de l'auteur sont situées en haut de la deuxième colonne ; le couple des commanditaires occupe le bas de la première colonne, à l'intérieur des marges. En bas de la deuxième colonne, écusson avec les armoiries des Bourbon (reproduction dans Rabel 2009, p. 127). Au f. 79^{ra} crucifixion : à gauche la

Vierge soutenue par trois femmes (les Deux Maries et la Madeleine ?), à droite saint Jean et deux juifs, portant l'un une épée, l'autre un bâton. Au f. 144^a, dormition de la Vierge, entourée par saint Jean, des anges, les apôtres ; au centre le Christ bénit le corps de sa mère et porte son âme en forme d'enfant dans sa main gauche. Réserves pour les autres miniatures. Lettres ornées en bleu et rouge. Pas de table des matières. Après avoir appartenu à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, ce ms est passé aux Bourbon.

incipit : « *In nomine domini Amen.* Cy s'encommence ly prologues du livre et de la sainte et haute hystoire des glorieuses Maries filles madame sainte Anne. Et de ses .III. maris. [...] | Un amy ay droit a Paris/ Autre nom porte que Paris/ Qui moult me prie et ammoneste/ Q'une matiere tres honneste/ Maite en rommant a ceste fie/ Des troiz dames ou moult se fie... » (f. 1^{a-b}).

explicit : « L'an mil CCC sept et cinquante/ En may que ly roussignol chante/ Un pou de temps devant complie/ Fu ceste oeuvre toute acomplie/ [...] / Frere Jehans dis de Venette/ Nommé Fillons l'a ordonnee/ [...]. *Explicit* l'ystoire des Troiz Maries. C'est de nostre Dame, la haulte dame Vierge, mere nostre Sire Jhesucrist, et de ses deux suers dittes Marie Jacobee et Marie Salomee, toutes filles madame sainte Anne. Et est ainsi l'ystoire de sainte Anne et de touz leurs maris et leurs enfans et de leur trespas, de toutes et de touz, et moult d'autres belles narracions touchans et appartenans a elles. Fait et acompli a Paris par un frere du Carme l'an mil CCC LVII ou moys de may, priez pour lui » (f. 244^v^{a-b}).

Comme dans le ms 2, l'explicit est suivi par la prière de l'évêque Pierre de Nantes en latin (f. 244^v^b-245^r^a) et par la copie des mêmes pardons (f. 245^r^a-246^r^a) avec la même annotation sur les originaux. Au f. 246^r^b, explicit d'une autre main : « Cy fine le livre de la haute histoire des glorieuses Maries, fille madame sainte Anne, et y a fulles II^cXLV et histoires III ».

(4) Paris, BnF, fr. 24311 (anc. 2765) (D, Gallica). Milieu du xv^e siècle (1457 ?). Parchemin ; 4 + 228 f. (foliotés 1 à 226, les n. 4 et 5 apparaissent deux fois) ; 320 x 235 mm ; deux colonnes de 38 lignes chacune ; écriture bâtarde, une seule main. Table des matières, très ornée, aux f. Ar-Dv renvoyant aux folios du manuscrit (plusieurs sections sont réunies

sous un seul titre). Miniatures en grisailles ; au f. 1^{ra} les Trois Maries, leurs époux et leurs fils ; derrière sainte Marie Salomé, trois hommes barbus (des juifs ou les maris de sainte Anne). Au f. 5r grande image sur deux colonnes : au centre un homme barbu (Abraham), surmonté de médaillons avec les autres patriarches (les cartouches sont vides) ; riche encadrement de fleurs, feuillages et animaux ; f. 23^{ra}, offrande de Joachim ; f. 31^{ra}, Annonciation ; f. 90^{rb}, ascension du Christ ; f. 91^{va}, effusion du Saint-Esprit sur les apôtres ; f. 116^{rb}, dormition de la Vierge, entourée des apôtres. Lettrines ornées bleues et rouges, rehaussées en or. Titres de chapitre rubriqués.

Armoiries de Jean Rolin (1408-1483) dans la lettrine au f. 1^{rb} et au f. 5r. La devise « ed neib rema » (« de bien amer » au rebours), sur les mêmes f., n'est pas attribuée.

incipit de la table : « Cy commence la table des rebriches de ce livre nommé et intitulé *des Trois Maries*, compilé et rimé par frere Jehan de Venette de l'ordre du Carme, excellent docteur en théologie » (f. Ar).

incipit : « Cy commence le prologue du livre de la saincte et haulte histoire des glorieuses Maries filles de madame saincte Anne et de ses troiz maris. [...] | Le prologue de l'auteur. Un amy ay droit a Paris/ Autre nom porte que Paris/ Qui moult me prie et ammoneste/ Qu'une matiere tres honneste/ Mette en rommant a ceste fie/ De troiz dames ou tant se fie... » (f. 1^{ra-b}).

explicit : « Quant ce livre fut fait et accomply. L'an mil CCC. sept et cinquante/ En may que le rossignol chante/ Un pou de temps devant complie/ Fut ceste euvre toute accomplie/ [...] / Frere Jehan dit de Venette/ nommé Fillons l'a ordonnee [...]. Cy fine le livre nommé et intitulé le *Livre des Trois Maries*, compilé et rimé par frere Jehan de Venette de l'ordre des Carmes. Accomply ou moys de may l'an mil CCC cinquante-sept » (f. 226^{ra-b}).

(5) Paris, BnF, fr. 24434 (Saint Victor 93) (E, Gallica), f. 2-231^{va}. Premier tiers du xv^e siècle (1408-1409 ? / 1418 ?). Papier (filigranes : Fleur de lys, Ancre, Licorne) et parchemin (ces deux supports alternent tout au long du manuscrit) ; 403 f. selon la numérotation actuelle, mais on passe de 79 à 90, et le f. entre 301 et 302 n'est pas numéroté ; 300 x 215 mm. Manuscrit composite réuni dans la seconde moitié ou vers la fin du

xv^e siècle. Deux colonnes de 47 lignes pour l'*Histoire des Trois Maries*, transcrite par plusieurs mains ; écriture gothique cursive. Initiales alternées bleu et rouge, ornées avec des bandes d'I jusqu'au f. 21r ; elles ne sont plus exécutées à partir du f. 41r. Les réserves contiennent parfois l'inscription *ystoire / ymage*. Pas de table des matières.

Mêmes lettres de pardons que dans les mss 2 et 3 ; le texte est toutefois incomplet (à partir du dernier chapitre) sans doute à cause de la perte d'un f. dans le modèle.

L'*Histoire des Trois Maries*, est suivie par : la *Règle de saint Augustin*, traduite en vers par Thomas Benoist, avec sa glose (f. 232r-251v) ; le *Livre des bonnes mœurs* de Jacques Legrand (1^{ère} rédaction ; f. 252r-308v) ; la rédaction B de *Griseldis*, incomplète (f. 311r-317r) ; la traduction française du *Livre de pénitence* de Guillaume d'Auvergne (f. 319r-338v) ; une *Méditation sur la passion de Jésus-Christ* anonyme (f. 338v-340v) ; l'*Expositio in septem Psalmos poenitentiales* du Pseudo-Augustin (f. 341r-346r) ; les *Meditationes super septem psalmos poenitentiales* par Pierre d'Ailly, en latin, suivie par sa traduction en français (f. 346v-368r) ; les *Trente degrés de l'échelle de Paradis*, anonyme ; une *Exposition ou méditation sur le psaume Miserere* en français (f. 371r-379r) ; quelques prières (f. 380r-382r) ; les *Soliloques* du pseudo-Augustin en français (f. 383r-399v). Dans les f. de garde antérieurs un fragment des *Décrétales* (*Collectio Tertia, Liber IV*) sur le mariage, en latin ; dans les gardes postérieures, fragment d'un missel latin.

Ce manuscrit, qui a appartenu à l'abbaye de Saint-Victor à Paris, est porté disparu dans le catalogue de Grandrue (1514) mais il a été retrouvé dans la même abbaye au XVIII^e s. (cf. Ouy 1999, II, p. 634) ; il constitue une petite collection de textes religieux (McCann Boulton 2015, p. 78).

incipit : « *In nomine Domini Amen. Cy commence ly prologues du livre et de la sainte haulte histoire des glorieuses Maries filles madame sainte Anne et de ses III seurs [sic]. [...] | Un amy ay droit a Paris/ Autre nom porte que Paris/ Si me prie et amoneste/ Q'une mastiere tres honneste/ Mette en rommant a ceste fie/ Des III Maries ou mout se fie ...* » (f. 2r^a).

explicit : « *La royne tant debonnaire/ Qui ainsi fist l'eglise faire/ Que j'ay dit de ces Carmelistres/ Dieu lui rende et Saints Espirites/ Et a sa grace la mientiegne/ Tant que saine lassus parveigne/ En paradis ou elle voie/ La Vierge et ses suers a grant joie* » (f. 230v^a).

(6) München, BSB, cod. gall. 54 (ms inconnu à Coville ; numérisé sur MDZ : München Digitization Center). Seconde moitié du xv^e siècle. Papier ; 219 f. (un f. non numéroté entre les f. 34 et 35) ; 384 x 276 mm ; deux colonnes, 43 à 46 lignes chacune ; écriture bâtarde d'une seule main. Titres et initiales rubriqués. Réserves pour les miniatures. Pas de table des matières.

De nombreuses notes de possession témoignent que ce manuscrit a circulé à Paris au xvi^e siècle dans le milieu des maîtres fripiers. Il est entré dans la bibliothèque palatine de Mannheim entre 1742 et 1777.

incipit : « *In nomine domini Amen.* Cy commence le prologue du livre et de la sainte et haulte hystoire des glorieuses Maries, filles madame sainte Anne, et de ses trois mariz. [...] | Ung amy ay droit a Paris/ Autre nom porte que Paris/ Qui moult me prie et admoneste/ Que une matiere tres honneste/ Mecte en romant a ceste fie/ Des trois dames ou tant se fie... » (f. 1r^{a-b}).

explicit : « L'an mil trois cens sept et cinquante/ En may que le rous-signal chante/ Ung pou de temps devant complie/ Fut ceste euvre toute acomplie/ [...] / Frere Jehan dit de Venete/ Nommé Fillons l'a ordonnee [...] *Explicit* l'istoire et la vie des Trois Maries. C'est assavoir de nostre Dame, la tres haulte dame Vierge, mere nostre Seigneur Jhesucric [sic], et de ses deux seurs dictes Marie Jacobee et Marie Salomee, toutes filles de madame sainte Anne. Et est aussi l'istoire de sainte Anne et de tous leurs mariz et leurs enfans et de leurs trespas de toutes et de tous, et moult d'autres belles narracions touchans et appartenans a elles. Fait et acomply a Paris par ung frere du Carme l'an mil CCC LVII ou moys de may. Priez pour l'ame de luy » (f. 218v^{a-b}).

(7) London, BL, Egerton 3050 (ms inconnu à Coville ; reproduction des f. 1r et 110r dans le Catalogue of Illuminated Manuscripts de la BL). Première moitié du xv^e siècle. Papier ; 223 f. ; 390 x 270 mm ; deux colonnes de 46 lignes chacune ; écriture bâtarde, deux mains alternées. Les feuillets écrits par la première main ont des initiales en rouge, alors que les autres ont des initiales rouges et bleues alternées. Les plats, recouverts en velours cramoisi, portent deux plaques d'argent avec la Vierge entourée de saints (entre lesquels sainte Gudule, patronne de Bruxelles), celle du plat supérieur date probablement du xix^e siècle,

tandis que l'autre pourrait remonter au XVII^e siècle. La scripta est fortement marquée de traits picards. Table incomplète à la fin.

Après avoir fait partie du fonds Barrois, le ms a été acheté par le comte Ashburnham. Porté disparu par Paul Meyer (Meyer 1906, p. 367, n. 1), il avait été acheté par Wickham Flower. En 1931 il entre dans le fonds Egerton de la BL.

incipit : « *In nomine domini Amen*. Chi commenche li prologues du livre de la sainte et haulte histoire des glorieuses Maries, filles madame sainte Anne, et de ses trois maris. [...] Un amy ay droit a Paris/ Aultre nom porte que Paris/ Qui moult me prie et admoneste/ Q'une matiere tres honneste/ Mait en romant a ceste fye/ De trois dames ou tant se fye... » (f. 1r^{a-b}).

explicit : « L'an mil CCC sept et cinquante/ En may que li rossignol chante/ Un po de temps devant complie/ Fu ceste oeuvre toute acomplie/ [...] Frere Jehans dis de Venete/ [...] Nommés Fillous l'a ordonnee/ [...] *Explicit* l'istoire et la vie des Trois Maries. C'est de nostre Dame, la haute dame Vierge, mere nostre Seigneur Jhesu Christ, et de ses deux suers dictes Marie Jacobee et Marie Salomee, toutes filles madame sainte Anne. Et est aussi l'istoire de sainte Anne et de tous leurs maris et leur enfans et de leur trespas de toutes et de tous, et moult d'autres belles narracions touchans et appartenans a elles. Fait et accompli a Paris par un frere du Carme l'an mil CCC cinquante et sept ou moys de may. Priés pour l'ame de luy » (f. 220r^{b-v}).

(8) Leuven, UB, Tabularium, ms 1278 (numérisé dans TENEO). xv^e siècle. Un seul f. de parchemin ; 268 x 218 mm ; deux colonnes de 34 lignes chacune ; écriture gothique cursive. Initiales décorées.

Ce f. conserve les 50 derniers vers du chapitre de la deuxième partie intitulé : « Comment les apostres reclorent le sepulcre et lesserent les vestemens et le suaire par dedens qui puis furent portez en divers lieux et mis moult honnourablement en diverses eglises a l'honneur de nostre Dame », et les 80 premiers vers du suivant (correspondant au texte des f. 145r^b, l. 7 – 146v^a, l. 25 du ms 4).

Description et transcription par de Reiffenberg (1842, p. 584-488), qui signale que ce f. provient d'une couverture ainsi que l'actuel ms 1276 de la même Bibliothèque. Ces fragments font partie de la collection que

de Reiffenberg et (Barthélemy?) Dumortier ont donnée à l'université flamande.

incipit : « Les vestemens et le suaire/ Comme relique et sanctuaire/
Ont transportees en divers lieux/ En leur pays, comme vould Diex/ Et
fondees belle eglises/ Ou les dites choses sont mises/ Reveramment en
biaux vaissiaux/ Pour reliques et sains joiaux/ Tout en l'onneur de la
pucelle/ Qui fu de Dieu mere et ancelle » (f. 1^{ra}).

explicit : « De faire dueil point ne s'apaisent/ Maiz en plourant la pierre
baisent/ Et le sepulcre et tout le lieu/ Et le commandent lors a Dieu/
Plus de cent fois en un tenant/ Si fait Sarrette maintenant/ Le sepulcre
baise et acole/ Par tant de fois que semble fole/ Grant deueil fait Sarrette
la chambriere/ Les autres gens sont trait arriere » (f. 1^{vb}).

Quelques manuscrits perdus sont signalés par :

– Coville 1949 (p. 366) : manuscrit « dû à Etienne Moron, sous-chantre de la cathédrale d'Auxerre vers 1424 » ; un deuxième correspond au ms BAV, Reg. lat. 579 (indiqué par Coville avec la cote 1131 ; numérisé dans DigiVatLib), contenant une mise en prose latine du poème (l'auteur affirme avoir traduit du français ; le texte suit dans l'ensemble l'œuvre de Jean de Venette) ;

– Hiver de Beauvoir (A. Hiver de Beauvoir, *La librairie de Jean duc de Berry au château de Mehun-sur-Yèvre*, Paris, Aubry, 1869, n. 23, p. 19) : manuscrit ayant appartenu au duc Jean de Berry, décoré avec la même iconographie que le ms 4 : « Un livre des Trois Maries et de leur sainte lignée, escript en françois de lettre de court ; et au commencement historié d'elles et de leurs maris ; couvert de cuir vermeil empreint, et fermant à IIII fermoers de cuivre sur cuir » ;

– Vayra 1884 (p. 28 et n. 1) : ms conservé dans le château de Chambéry (ca 1497-1498) : « Plus vng aultre liure escript à la main, en papier, tractant de l'istoire et prouerbe des troys marys, commençant en grosse lectre : *Cy commence*, en prose et tout le demourant en vers, couuert et fermallié comment l'autre prouchain inuentarisé ».

En l'absence d'une édition complète, un sondage sur la deuxième partie du poème confirme que les copies les plus complètes sont celles de nos n. 4, 7 (les seuls comprenant une table des matières) et 6. Malgré sa prolixité, surtout dans les descriptions, et la faible qualité littéraire qu'on lui

reproche aujourd'hui (Bonnard 1884, Coville 1949 et, plus récemment, McCann Boulton 2015), l'*Histoire de Trois Maries* a joui d'un certain succès dans les milieux aristocratique et religieux des XIV^e-XV^e siècles : des copies ont appartenu notamment à : Charles V (1338-1380) (Delisle 1881, III, p. 158); Jean de Berry (1340-1416) (Delisle 1881, III, p. 188); Charles I^{er} d'Orléans (1394-1465) (Delisle 1868, I, p. 116); Jacques d'Armagnac, duc de Nemours (1433-1477) (ms 3 selon Delisle 1868, I, p. 90); Anne de France (1461-1522) (ms 2 selon Delisle 1868, I, p. 171 et n. 7); et les ducs de Savoie. Le ms 5 provient de l'abbaye de St. Victor, et le ms 4 a été commandité par Jean Rolin (1408-1483), évêque d'Autun.

René d'Anjou (1409-1480), l'inventeur officiel des reliques des sœurs de Marie aux Saintes-Maries-de-la-Mer en 1448 (Sari 2010, Piccat 2021), possédait des légendes sur les Deux Maries (Lecoy de la Marche 1873, p. 312) qui ne semblent cependant pas correspondre au texte de Jean de Venette.

éditions (pas d'édition complète) :

- F. de REIFFENBERG 1842, « Robert, abbé de Tuy (Tuitsch). – Fragments de poésie romane. – Catalogue des manuscrits de l'abbaye d'Anchin au XI^e siècle. – Addition à l'article relatif à Guibert de Gembloux », in *Bulletin de l'Académie royale des sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, 9, p. 576-592 (p. 584-588)
- M. T. DRISCOLL 1973, *L'histoire des Trois Maries. An Edition with Introduction*, Master of Art Thesis, Catholic University of America, Washington [édition basée uniquement sur notre ms 1, f. 213v-232r]
- M. T. DRISCOLL 1975, « *L'histoire des Trois Maries* by Jean de Venette, O. Carm. », in *Cahiers de josphologie*, 23/2, 1975, p. 231-254 [deux fragments de l'édition 1973 : f. 213v-214r, 232r-v]
- S. SARI 2022, « Roberto d'Angiò e Saintes-Maries-de-la-Mer : un miracolo dall'*Histoire des Trois Maries* di Jean de Venette », in *Carte Romanze*, 10, p. 99-150 [édition de deux chapitres consacrés à la translation des reliques des Deux Maries de Véroli aux Saintes-Maries-de-la-Mer et au miracle de Robert d'Anjou : ms de base 1 (f. 227^r-228^r), avec variantes des autres mss]
- S. SARI s.p., « Il manoscritto miscelaneo come prova di veridicità : il caso delle lettere di perdono allegate all'*Histoire des Trois Maries* di Jean de Venette », in « *Quae non prosunt singula, collecta iuvant* ». *Il codice miscelaneo dal Medioevo al tardo Umanesimo*, Roma, SUE, [édition de la prière en

vers français de Pierre de Nantes : ms de base 1 (f. 230^r-230^r^b), avec variantes des autres mss, de l'*editio princeps* et de l'édition 1 ci-dessous ; édition de la prière en latin de Pierre de Nantes et des lettres de pardon de Foulques de Chanac contenues dans les mss 2, 3, 5]

Quelques courts extraits ont été publiés par Bonnard 1884, Coville 1949, McCann Boulton 2015, sur la base des manuscrits conservés à Paris, et par Piccat 2021, sur la base du manuscrit de Munich.

Bibliographie sur les manuscrits (les études citées dans la bibliographie de la prose ne figurent pas ici)

- L. DELISLE 1868-1881, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, I-III, Paris, Imprimerie nationale
- A. LECOY DE LA MARCHE 1873, *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René pour servir à l'histoire des arts au 15e siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales*, Paris, Picard
- J. BONNARD 1884, *Les traductions de la Bible en vers français au moyen âge*, Paris, Imprimerie Nationale, p. 196-206
- P. VAYRA 1884, *Inventari dei castelli di Ciamberi, di Torino e di Ponte d'Ain, 1497-98, pubblicati sugli originali inediti*, Torino, Fratelli Bocca – Paravia
- P. MEYER 1906, « Légendes hagiographiques en français. I. Légendes en vers », in *Histoire Littéraire de la France*, 33, p. 328-378
- L. JORDAN 1913, « Les Saintes-Maries de la Mer und der Codex Monacensis Gall. 54 », in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 41, p. 170-185
- G. OUY 1999, *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor. Catalogue établi sur la base du répertoire de Claude de Grandrue (1514). I : Introduction, concordances, index. II : Texte*, Turnhout, Brepols.
- E. L. SANDGREN 2002, *The Book of Hours of Jobannette Ravenelle and the Parisian Book Illumination Around 1400*, Uppsala, Université d'Uppsala, p. 86-87
- G. PALUMBO 2008, « 'Des livres verrez cent, A vostre choiz, du grant jusqu'au mineur'. À propos de la bibliothèque de Pierre et Jean Sala », in *Studi francesi*, 156, p. 528-541
- S. SARI 2010, « Una desviación del 'Camino de Santiago' : Saintes-Maries-de-la-Mer », in *In marsupiiis peregrinorum. Circulación de textos e imágenes alrededor del Camino de Santiago en la Edad Media*, Firenze, Edizioni del Galluzzo, p. 187-199

O. DELSAUX 2011, « Profil d'un des copistes des manuscrits originaux de Christine de Pizan : P. De La Croix, alias la main R », in *Scriptorium*, 65/2, p. 251-297

(C) histoire de la prose [Barbara Ferrari]

La mise en prose de Jean Drouyn a connu un bon succès tout au long du XVI^e siècle et au début du XVII^e; la *princeps* a été suivie d'une vingtaine d'éditions :

(1) Rouen, Jean Bruges, Raulin Gaultier, Jean Caillard, 24 mars 1511 (1512 n.s.) : *La Vie des Troys Maries, de leurs peres et de leur mere, de leurs maris et de leurs enfans. Jobachin espousa Anne et engendrerent la Vierge Marie, laquelle espousa Joseph et conceut nostre Seigneur Jhesucrist par l'operation du Saint Esperit. Et après la mort de Joachin sainte Anne espousa Cleophas et engendrerent Marie Cleophee. Laquelle fut mariee à Alpheus et engendrerent saint Jacque le Mineur, saint Symon, saint Jude et Joseph le Juste. Et après la mort de Cleophas sainte Anne espousa Salomas et engendrerent Marie Salomee. Laquelle fut mariee à Zebedee et engendrerent saint Jacque le Grant et saint Jehan l'Evangeliste.* [bois : Vierge portant l'enfant Jésus, couronnée par deux anges, avec bandeaux; celui de la marge droite est la marque des successeurs de Robert Auzoult (Atelier au bandeau du lion couronné)]

[Paris, BnF, Rés. Y2-763 (Gallica); cet exemplaire a appartenu au célèbre humaniste et bibliophile Jacques Thiboust (1492-1555), notaire et secrétaire de François I^{er} et de sa sœur Marguerite de Valois (cf. Ferrari 2024)]

USTC, 13283; Aquilon 1992, I, p. 66, n. 8; FVB, 30894; Bechtel 2010, V-267

(2) Lyon, Claude Nourry, 20 octobre 1513 : *La Vie des Troys Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs maris, nouvellement corrigee et additionnee par ung venerable docteur en theologie* [bois de l'éd. Nourry 1511]

[Wien, ÖNB, BE-1-Q-29 (en ligne sur le site de la ÖNB)]

USTC, 34263; Baudrier, XII, p. 116; von Gültlingen, I, n. 55; FVB, 30895; Bechtel 2010, V-269

(3) Paris, veuve de Jean Trepperel, s. d. [1517-1525]
 [Paris, BENSBA, Masson 613(2) : la page de titre manque]
USTC, 89839 ; *FVB*, 30907

(4) Lyon, Claude Nourry alias le Prince, 6 juillet 1519 : *La Vie des Troys Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs maris, nouvellement corrigee par ung venerable docteur en theologie* [bois de l'éd. Nourry 1511]
 [Paris, BnF, Rés. Y2-764 (Gallica)]
USTC, 14588 ; Baudrier, XII, p. 121 ; von Gültlingen, I, n. 92 ; *FVB*, 30896 ; Bechtel 2010, V-270

(5) Lyon, Claude Nourry alias le Prince, 21 novembre 1523 : *La Vie des Troys Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs maris, nouvellement corrigee par ung venerable docteur en theologie* [bois de l'éd. Nourry 1511]
 [Aix-en-Provence, BM, F-193 ; Besançon, BM, 50978 ; Oxford, Bodl. Libr., Douce V-238]
USTC, 9890 ; Baudrier, XII, p. 128 ; von Gültlingen, I, n. 109 ; *FVB*, 30897 ; Bechtel 2010, V-273

(6) Rouen, pour Jean Burges le Jeune, s. d. [1525-? notice BnF ; 1521-1531 selon Bechtel] : *La Vie des Troys Maries, de leurs peres et de leur mere, de leurs marys et de leurs enfans (comme on pourra veoir en aprez)* [bois : Sainte Parenté]
 Dans les catalogues la distinction entre Jean (de) Burges/Bruges, exerçant en la rue Grand-Pont à l'enseigne de la Sirène (*cf. supra*), et Jean (de) Burges le Jeune, demeurant « près le(s) moulin(s) (de) Saint-Ouen », n'est pas toujours claire. D'après la notice de personne du Catalogue de la BnF, ce dernier, fils ou frère puîné du premier, aurait commencé son exercice en 1525 ; selon Bechtel et Aquilon en 1521.
 [Chantilly, Mus. Condé, VI-G-28]
USTC, 13284 (la date proposée, [1511], est erronée) ; Aquilon 1992, I, p. 274, n. 11 ; *FVB*, 30893 ; Bechtel 2010, V-272.

(7) Lyon, Pierre de Sainte Lucie, 6 juillet 1534 : *La Vie des Troys Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs marys, nouvellement corrigee par ung venerable docteur en theologie* [bois de l'éd. Nourry 1511]

[New York, PML, 195797 ; cet exemplaire, acheté par la PML en 2012, correspond au lot n. 124 du Catalogue de la vente *Bibliothèque Marie C., livres des XVI^e et XVII^e siècles, incunables, manuscrits, sciences occultes* (deuxième partie), Paris, H. Druot, 22 février 2012 (Binoche et Giquello)]

Aucune mention dans les catalogues.

(8) [Rouen], s. n., 1534 : *La Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs maris* [pas de bois ; le texte commence au f. 1r, sous le titre]
[Aberystwyth, NLW, b34-R7(1)]

USTC, 49448 (le renvoi à l'exemplaire New York, PML, 195797 est fautif, cf. *supra*) ; FVB, 30898

(9) Lyon, Olivier Arnoullet, 5 novembre 1547 : *La Vie des Troys Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs marys, nouvellement corrigee par ung venerable docteur en theologie* [bois : sainte Anne, la Vierge et l'Enfant Jésus]
[Lyon, BM, Rés. B-496236 (Gallica)]

USTC, 11133 ; von Gültlingen, III, n. 83 ; FVB, 30899 ; Bechtel 2010, V-274

(10) Paris, Simon Calvarin, s. d. [1552-1562 selon Bechtel] : *La Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs marys, nouvellement revue et corrigee* [bois : Sainte Parenté]
[Paris, BnF, Rés. Y2-762]

USTC et FVB non signalé ; Bechtel 2010, V-275

(11) Paris, pour Jean Bonfons, s. d. [1550] : *La Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs marys. Comme pourrez veoir cy après* [bois : Sainte Parenté]
[London, BL, 1413-d-11 (en ligne dans Google books)]

USTC, 55978 ; FVB, 30900

(12) Paris, pour la veuve Jean Bonfons, s. d. [1568-1572] : *La Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs marys, comme pourrez voir cy après* [bois de l'éd. Jean Bonfons]
[Tours, BM, Rés. 2745 ; London, BL, 688-d-22]

USTC, 9033 ; FVB, 30901

(13) Paris, Nicolas Bonfons, s. d. [1580 ?] : *La Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs maris, comme pourrez voir cy après* [bois de l'éd. Jean Bonfons coloré à la main]

[London, BL, 4806-bb-34, en ligne dans Google books]

USTC, 56569 ; FVB, 30902 ; Bechtel 2010, V-276

(14) Lyon, Benoît Rigaud, 1588, *La Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs maris, nouvellement corrigee par un venerable docteur en theologie* [Rodez, BM, Mag-30896]

USTC, 77726 ; von Gültlingen, XII, n. 1259 ; FVB, 30903

(15) Louvain, Jean Bogard, s. d. [1556/62-1616 BnF ; 1556-1626 KBR] : *La Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs maris, nouvellement reveü et corrigé*

[Bruxelles, KBR, LP-9315-A(RP)]

USTC, 63496 ; FVB, 30906

(16) Anvers, Guislain Janssens, 1600 : *La Vie des Trois Maries, de leurs meres, de leurs enfans, et de leurs maris*

[Milano, BN Braidense, GERLI-1360]

USTC, 51200 ; FVB, 30904

(17) Troyes, Jean Griffard, s. d. [1600] : *La Vie des Trois Maries, de leurs meres, de leurs enfans, et de leurs maris, nouvellement reveue et corrigee de nouveau par un venerable docteur en theologie*

[Mannheim, UB, Sch-087/190]

USTC, 76956 ; FVB, 30905

Bechtel 2010 mentionne aussi, au n. V-271, une édition rouennaise de Raulin Gaultier, sans date [1521-1531], signalée dans le vol. IV du *Catalogue des livres rares et précieux, manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de feu M. le Comte de Lignerolles* (Paris, C. Porquet, 1895, n. 1083, p. 146), dont aucun exemplaire n'a été localisé. Une autre édition, ne figurant dans aucun catalogue, est signalée par Arthur Piaget et Émile Picot : « Rouen, chez Jean Crevel, s. d. mais v. 1580, in-4 goth. (Biblioth. de M. Émile Picot) » (Piaget – Picot 1896, n. 2, p. 250)

– Bibliothèque Bleue

La Vie des Trois Maries, de leurs meres, de leurs enfans, et de leurs maris, nouvellement corrigee par un venerable docteur en theologie, Troyes, Nicolas

Oudot, s. d. [1602]

USTC 6802118

Autres éditions : Troyes, Jacques Oudot, s. d. [1679-1711]; Pierre Garnier, s. d. [1685-1738], s. d. [1728], s. d. [1736]; Charles Briden, s. d. [1711-1724]; Veuve Jacques Oudot, s. d. [1711-1735] (deux exemplaires à la Médiathèque de Troyes, dont un numérisé); Veuve Garnier, s. d. [1738-1754 ou 1783-1790]; Jean-Antoine Garnier, s. d. [1765-1780] Morin, n. 1144-1149

(D) bibliographie [Barbara Ferrari]

(1) éditions

S. SOUAD ABOU 1996, *La Vie des Trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs marys de Jean Droyen*, Thèse sous la dir. de J. Chocheyras, Université Stendhal, Grenoble [transcription de l'édition Paris, Simon Calvarin, s. d.]

A. CHIGNOLI 2020, *L'histoire des Trois Maries : dal poema di Jean de Venette alla mise en prose di Jean Drouyn con un saggio di edizione della versione in prosa*, mémoire de master sous la dir. de B. Ferrari, Milano, Università degli Studi [transcription des prologues et des chapitres 126, 138, 156, 182-197 de l'édition Rouen, Jean Bruges, 1511]

S. SARI 2022, « Roberto d'Angiò e Saintes-Maries-de-la-Mer : un miracolo dall'*Histoire des Trois Maries* di Jean de Venette », in *Carte Romanze*, 10, p. 99-150 [Appendice II, p. 137-144 : édition des chap. 192 et 193 sur la base de l'éd. Nourry 1511, avec les variantes des éd. n. 1, 2, 3, 9, 11]

(2) bibliographie critique

J.-B de LA CURNE DE SAINTE-PALAYE 1740, « Mémoire concernant la Vie de Jean De Venette, avec la Notice de l'Histoire en vers des *Trois Maries*, dont il est Auteur », in *Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie Royale des inscriptions et belles lettres*, XIII, Paris, Imprimerie Royale, p. 520-533 (p. 531-533)

- A. PIAGET – É. PICOT 1896, *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy*, Paris, SATF, I, p. 250-251
- É. PICOT 1910, « Le poète Jehan Drouyn », in *Romania*, 39, p. 154-155
- A. COVILLE 1949, « Jean de Venette, auteur de *L'Histoire des Trois Maries* », in *Histoire Littéraire de la France, Suite du XIV^e siècle*, 38, p. 355-404 (p. 398-401)
- J. VIAL 1961, « Illustration d'une légende populaire au XVI^e siècle », in *Gutenberg Jahrbuch*, 36, p. 215-222
- S. M. PORRER 2009, *Jacques Lefèvre d'Étaples and the Three Maries debates*, Genève, Droz, p. 74-75
- C. RABEL 2009, « Des histoires de famille. La dévotion aux Trois Maries en France du XIV^e au XV^e siècle. Textes et images », in *Revista de história da arte*, 7, p. 121-137
- B. FERRARI 2014, « Réécritures en prose de poèmes hagiographiques français. Premier recensement », in *Pour un nouveau répertoire des mises en prose*, Paris, Classiques Garnier, p. 151-163
- M. B. MCCANN BOULTON 2015, *Sacred Fictions of Medieval France. Narrative Theology in the Lives of Christ and the Virgin, 1150-1500*, Cambridge, Brewer, p. 77-78, 289, 306
- A. LAMBERT 2021, Gerard du Fratre de Jacques Le Gros (ms. Paris, BnF. fr 12791). *Édition et étude d'une compilation épique du XVI^e siècle. I Étude*, Thèse sous la dir. de N. Henrard, Université de Liège, p. 24, 32-34, 49
- M. PICCAT 2021, « Santiago e la Camargue : una *narratio* tra storia e leggenda », in *Ad limina*, 12, p. 67-93 (p. 86)
- B. FERRARI 2023, « Variations mariales entre manuscrits et imprimés. De *l'Histoire des Trois Maries* de Jean de Venette à la prose de Jean Drouyn », in *Transitions et Variations mariales*, Paris, Classiques Garnier, p. 259-272
- B. FERRARI 2024, « La *Vie des Trois Maries* de Jean Drouyn dans les éditions de Claude Nourry », in *Du Calendrier des bergers au Pantagrue. L'atelier Nourry à Lyon au début du XVI^e siècle*, Genève, Droz, p. 175-190